

DARVOY INFOS



Cérémonie du 11 Novembre 2024

BULLETIN MUNICIPAL N°28 - NOVEMBRE 2024

« Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir » Anatole France

L'ÉDITO DE MARC BRYNHOLE

**Solidarité avec l'Espagne frappée par les inondations
Prenons soin de notre sécurité à Darvoy !**

Le bilan des inondations dans la région de Valence est effroyable : plus de 200 morts.

Au nom de la municipalité, j'exprime notre profonde solidarité avec le peuple espagnol qui traverse une épreuve tragique. Mes pensées vont avant tout aux victimes et à leurs familles.

Je tiens à saluer le travail des services mobilisés, de la protection civile, qui agissent sans relâche pour porter secours et protéger les personnes touchées par cette catastrophe.

Je salue également la mobilisation citoyenne solidaire qui s'est organisée rapidement pour apporter une aide concrète et soutenir les actions des services publics.

Le bilan tragique de ces inondations rappelle l'ampleur du changement climatique, et la nécessité de mener des politiques ambitieuses pour en limiter son intensité par une diminution drastique de nos émissions de gaz à effet de serre. Réfléchissons-y ensemble: Ce bilan est la conséquence directe des politiques d'urbanisme incontrôlé mais aussi de la suppression des services publics d'aide d'urgence et de système de prévention inefficace. Il reviendra aux espagnols d'établir les responsabilités.

La protection des habitantes et des habitants doit impérativement passer par un renforcement des services publics, par une gestion efficace et une meilleure connaissance scientifique des risques.

Créer de nouvelles infrastructures de protection et de savoir, ou encore remettre en cause certains choix passés d'occupation des sols deviennent nécessaire. Ce drame est un signal d'alerte pour toute l'Europe afin qu'elle engage une politique ambitieuse d'adaptation au changement climatique.

Aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes nécessitant une réaction rapide : phénomènes climatiques extrêmes (tempête de 1999, chutes de neige en 2010, verglas en 2011, inondations en 2016,...) mais aussi de problèmes sanitaires (canicule de 2003, épidémie et/ou grippe aviaire en 2006 et 2022, grippe H1N1 en 2009, COVID19. Ici, chez nous, dans notre Val de Loire dont l'histoire est marquée par les risques d'inondation et à Darvoy, les mêmes exigences doivent être de mise.

Un **Plan Communal de Sauvergarde** est en cours de finalisation par les élus dans notre commune afin de nous organiser en cas de catastrophe. Ce P.C.S. selon la loi, définit, « sous l'autorité du maire, l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques recensés à l'échelle de la commune, ainsi que l'appui aux services de secours. » L'article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 rend obligatoire son élaboration dans toutes les communes concernées par la prescription d'un plan de prévention des risques naturels (inondation par exemple) comme pour Darvoy.

Se préparer, dans la proximité, aux réponses à d'éventuelles catastrophes naturelles est l'un des moyens de nous organiser et d'anticiper les réponses. Vous avez reçu un courrier-questionnaire pour connaître les différentes situations : sur votre habitat, vos moyens de transport, vos possibilités ou non d'accueil en cas d'évacuation ou encore les moyens de vous joindre. Afin de s'organiser en cas de catastrophe, la collecte de tous ces renseignements est de la plus grande utilité, il est donc décisif d'y répondre.

Je compte sur vous. **Marc Brynhole**



Le réalisateur Stéphane Brizé présent à Jours de Polar.

Factures d'eau

Simplification

Pour des raisons de simplification et de contrainte administrative, cette année vous n'avez reçu qu'une seule facture d'eau basée sur votre consommation réelle (délibération du conseil municipal du 28/03/2024).

Vous pouvez solliciter un paiement échelonné auprès des services des impôts en adressant un courrier à la trésorerie de Gien, en y joignant votre facture : SGC de Gien 30 Avenue du Maréchal Leclerc 45504 Gien Cedex.

Taxes Foncières

Votre taxe a augmenté

En effet la valeur locative de votre bien a été réévaluée de près de 4% par les services fiscaux, et celle-ci sert de base de calcul de l'impôt (réévaluation liée à l'inflation). Le taux d'imposition de la commune reste inchangé à 35,72% !

Octobre Rose

Une grande et belle soirée...

Le CCAS a organisé le vendredi 18 octobre une soirée sur la prévention du cancer du sein et de l'utérus.



La soirée a été riche en informations grâce à l'intervention d'Emeline Martins, infirmière, qui a retracé les étapes de la maladie. Le cancer du sein est la première cause de mortalité chez la femme. Dépisté précocement, 85% d'entre elles en guérissent. Le cancer de l'utérus est en net progression. La vaccination permet d'affirmer que le vaccin HPV (human papillomas virus) inoculé à l'adolescence pour les filles et les garçons protège d'une façon certaine. Ingrid, prothésiste capillaire a présenté les différentes solutions qu'elle peut apporter aux malades suite à la perte des cheveux. Elle accompagne pendant plusieurs mois ses patientes avec bienveillance. Magali a expliqué le fonctionnement de l'association Lovely Solidarity, association qui est en lien avec le service oncologie et fabrique des sacs pour les malades. Nous avons fini la soirée par deux très beaux témoignages de femmes ayant eu un cancer du sein et celui d'un homme qui a rendu un très bel hommage aux femmes atteintes d'un cancer. Les textes ont été mis en valeur par la voix de Céline Larrigaldie, ce fût un moment très touchant et émouvant.

Les travaux du mois

Efficacité et réactivité !

Sécurité : piste cyclable Rue des Ecoliers : effacement d'une place de stationnement.

Carrefour Fournil / Clos Beaudoin / Puiseaux = chiffrage d'acquisition de balises J12 et de panneaux AB25 + AB3a
Rue des trois cornettes : pose de panneaux M9v2 + marquage au sol (un côté).

Divers voirie :

Quartier Sente aux Vaches : création d'une zone 30 (délibération et pose de panneaux B30 et B51) → sur les rues de la sente aux vaches et de la courtinière.

Proposition de programme d'entretien de voirie : rue de la Motte (partielle), rue de la Courtinière, rue des Pointes.

Défense incendie :

Modification du Poste Incendie en Borne Incendie rue de Chaudy

Remplacement du PI à côté des ateliers

Remplacement du PI en BI route d'Orléans

Bâtiments /Salle des fêtes

Réparation des portes de la remise matériel

SSI à consulter (en cours)

Devis éclairage led = 2 770.38 ttc

Vestiaires foot :

Remplacement d'une commande de fenêtre

Raccordement des sanitaires publics sur la VMC des vestiaires.

Ecoles :

Renforcement du portail (barrières en attente)

Modification porte directrice (planification entre la directrice et Patrice)

Salle des CM = finitions le 28/10/2024.

Signalétique évacuation incendie (Eurofeu)

Eglise :

première action par la mise en place de grillages (services techniques), suite par intervention d'une entreprise en 2025.

Mise en peinture des volets et de la porte de la sacristie.

Rénovation des sanitaires publics.

Ateliers :

Création de vestiaires avec conservation du local sanitaires existants. Travaux en régie dès janvier 2025.



Ouverture d'une porte pour la classe de CM1

La Communication en Poche

Depuis 2020, la commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application Panneau Pocket

Par cet outil très simple, elle vous tient informés en temps réel de son actualité au quotidien, et vous alerte en cas de risques majeurs.

Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité est un véritable lien privilégié entre le maire et les citoyens.

Actuellement il y a 1 082 smartphones ou tablettes qui possèdent Darvoy dans leurs favoris, dont 708 ont désignés Darvoy comme "super-favori" A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 133 % des foyers de la commune. Au mois d'octobre, les panneaux ont totalisé 6574 lectures.

Les manifestations communales sont annoncées, des informations sur l'école ou le service jeunesse aident les parents d'élèves, des alertes pour informer des coupures d'eau, d'électricité ou d'événements météorologiques permettent de se préparer, des objets perdus ont pu être retrouvés, des initiatives associatives font partager l'information etc, etc.....

Il reste cependant des foyers qui n'ont pas encore accès à Panneau Pocket. Comment faire ?

- 1- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2- Tapez Panneau Pocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe
- 3- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket. Cliquez sur INSTALLER ou OBTENIR
- 4- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de Darvoy et vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Vous pouvez aussi passer en mairie : on vous y aidera.



<https://www.panneaupocket.com/>

Exposition à la mairie

La salle du Conseil Municipal reçoit l'exposition photos du CAUE du Loiret

Le « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement », du Loiret (CAUE) propose son exposition « Paysages nourriciers du Loiret », en partenariat avec le Département du Loiret et la chambre d'Agriculture du Loiret. L'exposition Paysages nourriciers du Loiret révèle une variété de paysages, de ressources et de modes de productions alimentaires. Elle reflète aussi la perception des habitants sur leur territoire, sa beauté et ses spécificités nourricières. L'exposition est visible aux heures d'ouverture de la mairie jusqu'au 19 novembre. L'entrée est libre. Des propositions de visite seront faites aussi auprès de l'école.

Trions bien nos déchets !

Rappelons quelques principes :

Les containers à verre : n'y déposer que les bouteilles et bocaux en verre (la vaisselle cassée par exemple va dans la poubelle ordinaire, les pots en terre en déchetterie)

Les containers jaunes : n'y déposer que des emballages, vidés mais non lavés et non emboîtés les uns dans les autres : emballages plastiques, métalliques, ainsi que capsules, couvercles... (mais les objets en plastique qui ne seraient pas des emballages, par exemple vaisselle en plastique, jouets vont dans la poubelle ordinaire)

Les containers à papier : les papiers se recyclent : journaux, magazines, prospectus, cahiers, courriers, enveloppes...

Rappelons également qu'environ 35% des containers jaunes sont refusés en centre de tri, du fait de nos erreurs de tri et partent en incinération à Gien (coût de l'incinération et manque à gagner lié au non recyclage des emballages grèvent le budget du SICTOM donc notre facture individuelle).

Si vous avez un doute sur le recyclage de vos déchets, pensez à consulter le site du SICTOM (rubrique Infos pratiques/le tri de vos déchets au quotidien).

Concernant les bio déchets, issus de notre alimentation, nous pouvons les composter dans notre jardin. Il est possible de se procurer un composteur auprès du SICTOM.

Le Forum des aînés

Une pleine réussite pour notre commune



Le Restaurant Scolaire

Un service de qualité pour les plus jeunes

Dans un souci permanent de service public de qualité, d'amélioration du patrimoine municipal et de gestion saine des finances publiques, la municipalité a lancé un projet de rénovation de la salle de restauration scolaire. L'objectif est à la fois d'améliorer le confort des usagers, plus de 160 enfants tous les midis sur les deux services, les conditions de travail des personnels, tout en améliorant les performances du bâtiment. Pour ce faire, les travaux porteront sur l'isolation phonique et thermique du plafond, le remplacement des huisseries et des radiateurs, le tout pour économiser l'énergie et abaisser les niveaux acoustiques. Débuts de travaux avant la fin de l'année, pour pouvoir profiter du financement départemental.

Antenne relais

La commune a été saisie par l'opérateur de téléphonie Orange de sa volonté de faire installer une antenne relais. Ci-joint les réflexions à ce jour.

Les faits :

Les antennes relais sont un élément indispensable de l'infrastructure des réseaux mobiles et leur déploiement permet d'assurer la disponibilité et la qualité du service mobile sur le territoire national.

L'opérateur s'appuie sur les difficultés de liaison que rencontrent les usagers au vu du nombre grandissant d'usagers et de l'usage qui n'est plus seulement de téléphoner mais s'étend désormais à l'envoi d'images, de sms, ou encore l'utilisation d'applications. Les opérateurs nous disent que nos relais actuels ne suffisent plus : à ce jour une antenne dans la ZI de Jargeau et 2 autres à Sandillon . A Darvoy, nous avons des « zones blanches » .

Les premières informations :

Installer une antenne (30 M) doit répondre à plusieurs critères dont le respect des seuils de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et d'autres organismes en charge des mesures sur l'exposition du public aux champs électromagnétique, et des recommandations environnementales. Un bail est signé par le propriétaire du terrain, une autorisation de l'agence nationale des fréquences et une déclaration préalable de travaux est sollicitée. .../...

Les pouvoirs locaux

Le maire et les élus ont reçu le représentant de l'opérateur pour comprendre les enjeux. Ils ont retenu que :

La commune peut proposer un lieu d'implantation.

Si la commune refuse complètement l'implantation, aucune des jurisprudences du Conseil d'Etat devant lequel les opérateurs se sont retournés n'a retenu le choix de la commune.

Le maire ne pourra avoir recours ni à un arrêté d'interdiction ni l'inscription de cette interdiction au PLU (Plan local d'urbanisme)

Si la commune ne propose pas de lieu d'implantation, l'opérateur proposera son installation à une personne privée

Lorsqu'une commune a refusé l'implantation chez un privé en refusant de signer l'autorisation de travaux, le Tribunal Administratif a condamné à chaque fois la commune et ce, avec des amendes de pénalités parfois lourdes au nom d'un programme qualifié d'utilité publique.

Les premières réflexions, interrogations et propositions

Les contraintes ci-dessus peuvent conduire à penser qu'il vaut sans doute mieux trouver un lieu d'implantation sur un terrain communal qui puisse répondre à des critères : non proximité d'école ou crèche, d'habitations, le moins d'impact sur le paysage etc.... Soulignons que l'installation sur un lieu privé ôterait toute possibilité d'agir.

Aussi la municipalité vous propose de participer à cette réflexion qui n'est à ce jour pas aboutie. Des lieux peuvent apparaître compatibles même si ce n'est pas dans le respect de tous les critères: terrain des ateliers municipaux, terrain derrière le stade de foot-ball, château d'eau....

Un cahier vous est ouvert en mairie pour recueillir vos propositions et interrogations.

Voilà les premières réflexions sur un dossier dont la municipalité n'a fait aucune demande, et n'a que peu de pouvoir. Pour répondre au mieux, et avec vous, à cette problématique, dès les premières informations reçues, nous avons souhaité vous les faire partager et solliciter votre avis avec le maximum d'éléments de connaissance en notre possession à ce jour.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site <https://www.arcep.fr/nos-sujets/antennes-relais-telephones-mobiles-wifi-sante-et-reglementation.html>

Salon du Polar

Une troisième édition exceptionnelle



On a pu rencontrer de nombreux et nouveaux auteurs et deux personnalités nationales de la littérature avec Didier Daeninckx et du cinéma avec Stéphane Brizé, qui est venu nous présenter son film « Un autre monde », avec Vincent Lindon et Sandrine Kiberlain.



A la Bibliothèque

Témoignage de Mme Kempf sur les livres audios

« J'ai toujours aimé lire. J'aime toujours lire mais un début de cécité partielle m'affecte. J'ai la vue qui a baissé rapidement et je suis devenue malvoyante. Une amie à qui je confiais mon ennui m'a conseillé les livres audios. Je me suis renseigné auprès des bénévoles de la bibliothèque municipale de Darvoy. Elles m'ont confirmé qu'un rayon de livres audio était installée, grâce au prêt de la médiathèque départementale. Je me suis équipée d'un appareil de lecteur MP3, et depuis, j'écoute les livres audio avec plaisir. Merci à mon amie et aux bénévoles de la bibliothèque. Le CCAS va m'aider à me déplacer jusqu'à la bibliothèque pour choisir mes livres ».



Cérémonie du 11 novembre

Extrait du discours du Maire : « Ce jour de souvenir est un jour de réflexion : la paix ne dépend que de nous. Il convient d'enseigner aux jeunes générations que la paix régresse quand se renforce la haine de l'autre, et que la guerre se nourrit de la compétition absurde entre les peuples. C'est la soif de vivre ensemble et de construire un monde de fraternité et de progrès qui fait grandir l'appétit de paix. Rendons aujourd'hui hommage à toutes les victimes, ô combien héroïques, de cette guerre qui ne doivent pas, les décennies passant, le monde ayant changé, et les « poilus » ayant disparu, devenir les oubliés de l'Histoire.

« Il faut tuer la guerre dans le ventre de tous les pays », écrivait Henri Barbusse.

